

L'opération « Patrimoine rural »

Le patrimoine rural, legs des générations passées qui ont façonné les paysages et les cultures de nos territoires, constitutif des identités locales, est menacé de destruction par l'évolution économique et sociale, accélérée par la mondialisation. La pire des réactions est le repli identitaire. Mais partout se manifeste une prise de conscience de la valeur de ces biens et de la nécessité de concilier développement et transmission aux générations futures des patrimoines naturels et culturels qui rendent notre terre habitable. L'objectif, universellement reconnu, du « développement durable », doit inclure la préservation et la valorisation du patrimoine rural.

Mais la mise en œuvre d'une politique du patrimoine rural présente des difficultés spécifiques.

Aussi devons nous remercier le Conseil de l'Europe d'avoir pris l'initiative de cette rencontre qui nous permet d'échanger nos expériences sur un sujet intéressant toutes nos sociétés mais où les formes traditionnelles de l'action publique sont inopérantes.

Dans cet esprit, l'objet de cet exposé est de présenter la genèse, le contenu et les résultats de l'opération « patrimoine rural » engagée en 1999 en France sous l'égide du ministère de l'Agriculture.

I Genèse :

L'origine de la réflexion qui a conduit à concevoir cette opération se trouve dans une convention passée en 1990 entre les ministères de l'Agriculture et de la Culture afin, notamment, de « **donner aux populations rurales les moyens de maîtriser et de s'approprier les bénéfices de la mise en valeur de leur patrimoine** ». Cet objectif, essentiel pour le devenir des territoires ruraux, était resté lettre morte, compte tenu des difficultés inhérentes à un tel projet. Dans les échanges que nous eûmes, J.C. Rouard, chargé du suivi de cette convention pour le ministère de l'Agriculture, et moi-même, au sein de l'Inspection Générale de l'Agriculture, trois d'entre elles nous parurent majeures :

- **la notion même de patrimoine rural** : elle concerne des biens, matériels ou non, qui échappent aux critères traditionnels des administrations chargées du patrimoine. Il ne s'agit, pour l'essentiel, ni de monuments, ni d'objets créés dans un but esthétique. Les procédures du « classement » sont inappropriées dans la plupart des cas. Disséminés sur les territoires, ces biens, représentatifs des identités locales, pouvant de ce fait être considérés comme « biens communs », sont généralement gérés par des intérêts privés et concernent une pluralité d'acteurs, notamment publics. En bref, si de nombreuses initiatives se font jour pour reconnaître, protéger et valoriser ces témoins menacés de cultures séculaires, aucune administration publique ne se considère comme chargée de la conception et de la mise en œuvre d'une politique du patrimoine rural. Il est significatif que le rapport, demandé au professeur **Isac Chiva** par le Ministre de la Culture Jack Lang, remis en avril 1994 à son successeur J.Toubon, rapport fondamental, proposant une « politique pour le patrimoine culturel rural », ait été mis sous le boisseau et interdit de diffusion. Si l'implication du Ministère de la Culture comme celui de l'Agriculture apparaît essentielle, la responsabilité d'une politique du patrimoine rural est de nature interministérielle.

- **le conflit entre ruralité et modernité** : les sociétés rurales ont été historiquement dominées par les pouvoirs urbains et considérées comme culturellement attardées, devant faire l'objet de mesures civilisatrices apportant le « progrès ». Même les « indigènes », notamment les agriculteurs, ont participé à ce rejet des éléments patrimoniaux de leur culture et intégré comme un « diktat » ce qui était considéré comme le « progrès ». Comme dans un processus de colonisation, les cultures traditionnelles et les objets qui les expriment ont été souvent considérés avec mépris y compris par les habitants des territoires ruraux. Cette mise en cause des sociétés rurales par la modernité a abouti à la destruction d'un grand nombre de biens patrimoniaux. Ce processus a été particulièrement prégnant dans les pays soumis à l'idéologie collectiviste. Mais les impératifs de la rentabilité capitaliste ont également contribué à ignorer la valeur patrimoniale de nombreux biens, en particulier les paysages agraires bouleversés par l'arrachage des haies et le remembrement des parcelles. Sans doute l'évolution des techniques et des modes de vie des ruraux était inéluctable et souvent souhaitable. Mais les processus de ces évolutions ont trop souvent ignoré les exigences de **l'adaptation au milieu** qui ont façonné paysages, bâtis, produits et modes de vie caractéristiques des sociétés rurales. Aujourd'hui émerge la conscience que l'évolution des techniques et la gestion de l'espace doit intégrer le rapport avec le milieu tant dans ses aspects naturels que culturels. La prise en compte des éléments patrimoniaux dans toute action de développement est un changement fondamental pour la politique d'aménagement du territoire comme pour la politique agricole. Cette novation ne peut se réaliser que par la sensibilisation et l'adhésion de tous les acteurs.

- **le risque du repli identitaire** : l'une des difficultés d'approche du patrimoine rural est le risque de dévoyer cette démarche par la recherche d'éléments susceptibles de fonder un retour au passé et de justifier une politique d'exclusion des apports « étrangers » aux traditions rurales. En France l'idéologie du retour à la terre (« qui ne ment pas ») sous le gouvernement de Vichy a longtemps gêné les recherches ethnologiques et l'exploitation des enquêtes réalisées pendant la guerre à l'instigation de **G.H.Rivière**, créateur du musée des Arts et Traditions Populaires. C'est grâce au professeur Chiva que l'ethnologie rurale française a retrouvé ses lettres de noblesse en sortant du « folklorisme » pour développer une approche multidisciplinaire de ses travaux. De même en Allemagne on ne peut oublier l'utilisation des travaux du Volkskunde par le nazisme. Ces temps sont heureusement révolus mais ils ont entravé l'intérêt pour l'étude et la mise en valeur des biens patrimoniaux ruraux. Dans l'approche d'une politique du patrimoine rural on se doit de tenir compte de ces dérives possibles vers un sectarisme identitaire.

A ces difficultés particulières s'ajoute une difficulté plus générale : ces biens ont souvent perdu leurs usages anciens mais restent **liés à la vie**, soit de la nature, notamment à travers les pratiques agricoles, soit des sociétés rurales. Le fait que l'espace rural soit devenu un objet de désir pour les habitants des villes avec le développement des résidences secondaires, en particulier en France, a bouleversé les paysages et les habitats traditionnels. Les changements d'usage et de pratiques peuvent être destructeurs ou, au contraire, permettre la sauvegarde et la mise en valeur d'éléments patrimoniaux. A côté de la muséification des objets dont l'usage est perdu une nouvelle vie peut assurer la transmission des biens patrimoniaux s'ils sont traités en tant que tels. Tout dépendra du regard qui sera porté sur eux par les usagers du territoire rural. En bref la patrimonialisation en milieu rural est moins affaire de réglementation, encore qu'elle soit souvent nécessaire, que de prise de conscience des habitants des territoires. L'émergence de la notion de patrimoine rural, ce patrimoine « primitif », est récente (Denis Chevallier* a pu parler de son « invention ») et appelle à de nouvelles formes d'intervention publique pour l'identifier et le gérer.

* « vives campagnes » Editions Autrement publié en 2000

Ce sont ces considérations qui nous ont conduit à élaborer l'opération patrimoine rural. Les objectifs sont ceux de toute politique patrimoniale : **identifier, protéger, valoriser**. Mais la méthode doit s'adapter aux spécificités de ces biens. Au lieu d'une méthode normative, édictée par les autorités, une action de sensibilisation, d'éveil à l'observation a été choisie. Ce sont les habitants des territoires ruraux qui doivent être les acteurs de la patrimonialisation.

II MISE EN ŒUVRE

L'initiative prise par le Ministère de l'Agriculture s'est inscrite dans les actions de célébration de l'an 2000 promues par le gouvernement pour fêter le passage au 3^{ème} millénaire. La France est un vieux pays caractérisé par une exceptionnelle diversité de ses paysages et de ses cultures rurales constitutives de son identité. Il était donc naturel de fêter le patrimoine rural à cette occasion en incitant à des initiatives locales de recensement, de présentation et de célébration de ces biens. Le prétexte était bon de lancer une action citoyenne impliquant l'ensemble des acteurs pour développer une pédagogie de l'observation permettant aux habitants des territoires ruraux de s'approprier les objets patrimoniaux.

Cette approche nouvelle, évitant les inconvénients de l'action publique classique, imposant des normes ou incitant par la subvention, s'est concrétisée par trois démarches convergentes : réunir les acteurs, créer des outils, diffuser et communiquer.

1° Réunir les acteurs

Pour réussir une action de sensibilisation aux biens patrimoniaux ruraux il est indispensable d'impliquer tous ceux qui ont une responsabilité dans la gestion des territoires. Il s'agit tant d'acteurs publics que privés. La première tâche a donc consisté à prendre contact avec toutes les administrations et tous les organes représentatifs des collectivités locales, des syndicats agricoles et des associations concernées par le patrimoine rural. Il est remarquable que tous les responsables des organismes visités aient répondu positivement à cet appel. Leur accord a permis de réunir régulièrement un comité national de pilotage, dont j'ai assuré la présidence, chargé de définir les actions à entreprendre et de suivre le déroulement de l'opération. Ce comité comprenait :

- des représentants de six ministères : Agriculture, Culture, Education Nationale, Jeunesse et Sports, Tourisme, ainsi que la Délégation à l'aménagement du territoire ;
- des associations représentatives des collectivités locales : Régions, Départements, Communes ;
- des représentants des organisations professionnelles agricoles : Chambres d'Agriculture, Jeunes Agriculteurs, Mutualité, Coopération et Crédit Agricole, Syndicats agricoles ;
- des associations impliquées dans la sauvegarde et la valorisation du patrimoine rural, fédérant de nombreuses associations locales, ainsi que des mouvements d'éducation populaire ; il était essentiel pour mener à bien un tel projet qu'y soient associés des représentants de la société civile.

Malgré le nombre des participants, ce comité de pilotage a d'autant mieux fonctionné qu'il ne comportait aucun enjeu de pouvoir, n'ayant aucun rôle financier. Chacun a joué son rôle dans la conception de l'opération et l'information de ses instances.

La mise en oeuvre des actions nécessitait des relais locaux : à l'instigation des directeurs régionaux et départementaux de l'Agriculture, sur une base volontaire et avec l'appui de leurs

collègues du ministère de la Culture, des instances régionales et départementales se sont formées avec des représentants locaux des organismes constituant le comité national. C'est en grande partie par ces comités locaux qu'ont été diffusés les outils élaborés au plan national et qu'ont été suscitées ou encouragées les initiatives concourant aux buts de l'opération.

2° Créer des outils

Trois outils ont été conçus dès l'origine pour atteindre les objectifs de l'opération : un guide d'observation, un guide de valorisation, un site internet.

- **le guide d'observation** est l'outil de base de l'action de sensibilisation. Il a pour but de développer une éducation de l'attention aux objets pouvant être identifiés comme patrimoniaux. Conçu par une équipe pluridisciplinaire de haut niveau et s'inspirant de la pédagogie développée par les professeurs socioculturels, une des originalités de l'enseignement agricole en France, ce document propose une démarche de découverte des différents aspects du patrimoine rural tant dans ses objets matériels qu'immatériels : paysage, bâti, traditions, pratiques agricoles, produits du terroir, pratiques artisanales, langues, fêtes et cultures locales. Ce guide, largement diffusé par l'intermédiaire des organismes participant à l'opération, a eu un grand succès. Labellisé par le Conseil de l'Europe en 2000 dans le cadre de la campagne « l'Europe un patrimoine commun », cet ouvrage a servi de base au guide européen d'observation du patrimoine rural diffusé par le Conseil en 2003 et dont de nombreux pays se sont inspirés pour élaborer leur propre guide qui seront présentés au cours de cette rencontre.

- **le guide de valorisation** constitue le prolongement naturel du précédent : après l'observation et l'identification des éléments patrimoniaux, la réflexion doit conduire à s'interroger sur la possibilité de mettre en valeur ces biens et de contribuer ainsi à un projet de développement local. Rédigé également par une équipe pluridisciplinaire qualifiée cet ouvrage, conçu au profit des agents de développement, est fondé sur une démarche participative pour obtenir l'adhésion des acteurs locaux dans leur diversité (élus, agriculteurs, membres d'associations). Cet ouvrage est donc d'abord à but méthodologique mais contient aussi des informations utiles sur le plan juridique et financier. Par la démarche qu'il recommande ce guide correspond à la philosophie qui fonde les règles d'éligibilité du nouveau Fonds de Développement Rural de l'Union Européenne. Largement diffusé, cet ouvrage a aussi contribué à l'élaboration du guide européen.

- **un site Internet** devait compléter ce dispositif. Un site permettrait de faciliter les recherches par thème sur les éléments répertoriés du patrimoine rural, l'identification des compétences, l'information sur les projets et réalisations, la mise en relation des acteurs. Un tel outil permettrait la valorisation d'un centre de ressources sur le patrimoine rural dont on peut souhaiter la création dans chaque pays. En France, ce projet n'a pas pu encore totalement aboutir, faute de moyens. Mais une association, « Source », qui a organisé avec succès le premier forum d'acteurs sur le patrimoine rural, en 2002, à Clermont Ferrand, s'est donnée pour but de mettre en place, progressivement, un tel projet.

3° Diffuser et communiquer

Conçue comme une action de sensibilisation, les réalisations concrètes étant affaire des acteurs locaux, la diffusion des guides devait s'accompagner d'actions de communication permettant de toucher le plus nombreux public possible. Il est apparu très vite, malgré les

efforts entrepris, que les rédactions des grands media nationaux, presse et télévision, ne prêtaient aucun intérêt au patrimoine rural, considéré, à tort, comme « non vendeur ». C'est donc par d'autres biais que le public pouvait être touché : l'organisation de « classes patrimoine », d'actions de labellisation, d'une journée de fête du patrimoine rural, de forums d'acteurs.

- le public des **jeunes** est prioritaire dans une action de sensibilisation citoyenne. Tant au sein de l'Education Nationale que dans l'enseignement agricole, de nombreux professeurs ont organisé des classes de découverte du patrimoine local suscitant un grand intérêt des élèves même de ceux parfois réticents à suivre les cours habituels.

- par le biais des comités locaux au niveau départemental, des actions exemplaires de mise en valeur du patrimoine ont été **labellisées** permettant de communiquer, notamment dans la presse régionale, avec un large public. Plus d'une centaine d'initiatives locales, d'une grande diversité, ont été ainsi reconnues et diffusées.

-le patrimoine local est sujet de réjouissances et de célébrations. En dehors de fêtes traditionnelles locales souvent redécouvertes comme la fête de la transhumance à Die, dans la Drôme, une ampleur nouvelle a été donnée à **la journée du Patrimoine de Pays**, créée par des associations se dévouant à la mise en valeur du patrimoine rural. Se tenant au mois de juin, axée chaque année sur un thème, cette journée se concrétise par des milliers d'initiatives présentant des aspects de l'extraordinaire diversité du patrimoine des terroirs français. Comme la Journée du Patrimoine, ou celle de la Musique, reprises dans plusieurs pays d'Europe, il serait heureux que tous les pays s'accordent sur un jour de célébration des patrimoines locaux, exprimant la diversité des cultures, fondement de l'esprit européen.

- A l'opposé du sectarisme identitaire, une politique du patrimoine rural doit promouvoir le partage des expériences dans la découverte et la mise en valeur des biens patrimoniaux: paysages, traditions, cultures...Aussi les partenaires de l'opération se sont accordés à organiser et à financer le premier **forum** qui ait réuni en France les « militants citoyens » qui se passionnent sur tous les territoires pour protéger et valoriser tous les aspects du patrimoine rural. Je tiens ici à rendre hommage particulier au principal organisateur, **G.Célérier**, grâce auquel cette rencontre a été un succès. Ce forum a réuni, dans le plus grand enthousiasme, plus de 700 participants en janvier 2002 à Clermont-Ferrand. En se quittant chacun espérait le renouvellement de cette expérience au niveau régional puis à nouveau au niveau national, et, pourquoi pas, européen ou international ?

III Bilan et perspectives

Comme dans tout bilan, ombres et lumières coexistent :

1° les ombres

Le caractère novateur de la démarche a suscité beaucoup d'incompréhension chez les partenaires.

- Les administrations, notamment celles de l'Agriculture et de la Culture, ont eu du mal à abandonner une culture régaliennne ou technicienne pour un rôle d'animateur ou de fédérateur. Les résultats ont donc été très divers selon les régions et les départements, selon la sensibilité ou la motivation des acteurs publics locaux. L'absence d'enjeu politique et de volonté

ministérielle affirmée, comme le peu de temps disponible, a limité les initiatives. Cette démarche d'impulsion d'une action citoyenne n'est pas conforme à la culture traditionnelle de l'administration française.

- les organisations agricoles ne se sont pas impliquées, sauf cas individuels, car elles ne perçoivent pas l'intérêt professionnel d'une telle démarche. Pourtant l'attente de nos sociétés à l'égard des agriculteurs est autant fondée sur la qualité de leurs produits que sur une gestion patrimoniale des biens dont ils sont gestionnaires : paysages, bâti...

- les représentants de la « société civile », associations, mouvements d'éducation populaire, ont accueilli chaleureusement l'invitation à participer aux instances locales et aux événements issus de l'opération. Mais ils ont souvent été oubliés ou peu sollicités par les acteurs publics qui les ignorent trop souvent.

La principale difficulté d'une démarche de cette nature est d'être contraire aux procédures administratives traditionnelles de caractère hiérarchique. Elle implique une culture de la délibération collective et de la mise en commun entre acteurs ayant des domaines de compétence différents, chacun ayant sa part de responsabilité sur le sujet.

En bref il s'agit d'animer et de faire vivre un réseau ouvert.

2° Les lumières

Le lancement de cette opération, lors du passage au 3^{ème} millénaire, coïncide bien avec une évolution dans la prise de conscience, tant de la part des autorités que de l'opinion, de la valeur des biens patrimoniaux des sociétés rurales. Un sondage réalisé à l'occasion du Forum d'acteurs de Clermont-Ferrand a mis en lumière l'importance que les Français attachent au patrimoine rural : 93% d'entre eux souhaitent qu'il soit protégé et valorisé. Cette évolution se manifeste aussi dans l'évolution de la politique agricole européenne, en particulier dans la politique de développement rural dont les procédures appellent à la participation des acteurs locaux, notamment associatifs. Cette action a contribué sans doute à sortir le patrimoine rural de la clandestinité, voire du mépris dans lequel il était parfois tenu. Cette opération a tenté de réaliser, pour une part, les préconisations du rapport du Professeur Chiva qui, aujourd'hui accessible sur la toile, reste la référence essentielle de toute politique du patrimoine culturel rural.

Pour l'avenir l'objectif cité au début de cette intervention : « donner aux populations rurales les moyens de maîtriser et de s'approprier les bénéfices de la mise en valeur de leur patrimoine » me paraît toujours essentiel et justifie les efforts déjà réalisés en ce sens par le Conseil de l'Europe. Cette ambition commune pourrait se concrétiser par de nouvelles initiatives : labellisations, journée de fête des patrimoines ruraux, forums présentant la diversité et la convergence des initiatives prises par les acteurs locaux dans chacun de nos pays. Ces actions gagneraient à être prolongées par la création **d'un observatoire européen des pratiques culturelles** liées au patrimoine rural, sous la forme d'une structure associative souple et permettant d'encourager des études décentralisées et de constituer un centre de ressources ouvert. Tel est le vœu que le professeur Chiva m'a chargé de transmettre.

Notre époque doit répondre à une double exigence : favoriser la capacité de créer, expression du génie de l'homme et reconnaître et respecter les legs des générations précédentes. Tel est le défi d'une politique du patrimoine rural. Le Conseil de l'Europe peut contribuer, comme il l'a déjà fait, à le relever.

Jean Moulias